

**Communiqué de presse
du 15 août 2019**

**DEFENDRE LA LANGUE FRANÇAISE !
APPEL A TEMOIGNAGES !**

Depuis plus de 50 ans, nous sommes envahis par la langue anglaise et la culture anglo-saxonne qui s'imposent dans de nombreux domaines : les médias, la publicité, le commerce, la télévision, internet, l'enseignement supérieur, les institutions européennes et internationales.

Chaque jour, de nouveaux mots anglais sont imposés par les médias et les puissances de l'argent. Les jeunes générations ne savent plus rédiger de courriers en français classique et utilisent quotidiennement de nombreux anglicismes pour envoyer des courriels, des textos et communiquer avec leurs correspondants.

Les médias et le monde des affaires sont responsables et complices de cette situation dangereuse et inacceptable.

Dans notre univers multiculturel il n'est pas normal que la langue anglaise et la culture anglo-saxonne dominent la plupart des pays de la planète et imposent un certain colonialisme culturel, linguistique et économique.

Suite à la sortie de la Grande Bretagne de l'Union européenne, il est nécessaire que la langue anglaise ne soit plus la langue prépondérante de l'Europe, mais une langue parmi d'autres.

Il devient urgent à ce que la France et notre langue nationale reprennent toute leur place en Europe et dans le monde.

La loi Toubon, votée le 4 août 1994, devait défendre la langue française. Mais, avec la complicité des gouvernements successifs et de certains groupes de pression anglophiles, cette loi n'a jamais été totalement appliquée. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, nous sommes trahis par nos élites qui rêvent d'un monde dominé par l'impérialisme culturel, linguistique et économique anglo-saxon.

N'oublions pas que la langue française est "la langue de la République" comme le précise l'article 2 de la Constitution de 1958. C'est aussi la langue du peuple français et du peuple du Québec ainsi que de plus de 300 millions de francophones dans le monde entier.

Au Québec, la Charte de la langue française, appelée aussi loi 101, votée par l'Assemblée nationale le 26 août 1977, a permis de donner un statut officiel au français et de protéger notre langue dans les secteurs de la toponymie, de la publicité, des affaires, du commerce, du travail, de l'enseignement et de l'affichage.

Le Conseil supérieur de la langue française contrôle la bonne application de cette loi et encourage les initiatives pour défendre notre langue commune.

Mais, avec la mondialisation et l'arrivée massive de milliers d'immigrants anglophones, le français se trouve particulièrement menacé, surtout à Montréal, deuxième ville francophone du monde. Selon certaines statistiques canadiennes, les Canadiens français du Québec deviendraient minoritaires à partir de 2035.

Il devient urgent d'agir et de résister à l'impérialisme culturel et linguistique anglo-américain avant qu'il ne soit trop tard.

C'est pourquoi nous avons fondé une association franco-québécoise pour la défense de la langue française et de la francophonie.

Nous organisons régulièrement des conférences et nous présentons des expositions. Nous intervenons auprès des élus et des médias. Nous participons à des manifestations culturelles dans les Hauts de France et dans d'autres régions. Nous éditons une belle revue francophone avec des articles historiques et linguistiques, sur la défense de la langue française et de la francophonie et les relations franco-québécoises.

Cette année, nous avons le projet de publier un ouvrage sur la situation de la langue française en France, au Québec et dans le monde francophone. Cet ouvrage historique et linguistique comportera en particulier un répertoire des anglicismes à éradiquer absolument comme People, fashion-week, week-end, fake-news, mail, black-friday, etc...

Dans le cadre de cet ouvrage, nous souhaitons également présenter les témoignages, d'auteurs, de journalistes, d'enseignants, d'étudiants, de lecteurs, de responsables politiques et associatifs qui s'inquiètent de l'invasion grandissante de la langue anglaise et de la culture anglo-saxonne.

Nous vous invitons à nous faire connaître votre intérêt pour ce projet linguistique et votre témoignage sur la situation de la langue française et des mesures qui s'imposent pour protéger la langue de Molière et résister à l'anglicisation de la France, du Québec et du monde francophone.

Alain RIPAUX

Président de Francophonie Force Oblige
Historien, chercheur et conférencier

Contact : FFO - 345, Rue de la Mairie - 60400 Appilly (Hauts de France)
Courriel : ripauxalain@gmail.com - francophonie.ffo2018@laposte.net